



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

INRA

SEK 86
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (France)

GIANNINI FOUNDATION OF
AGRICULTURAL ECONOMICS
LIBRARY

NOV 14 1985

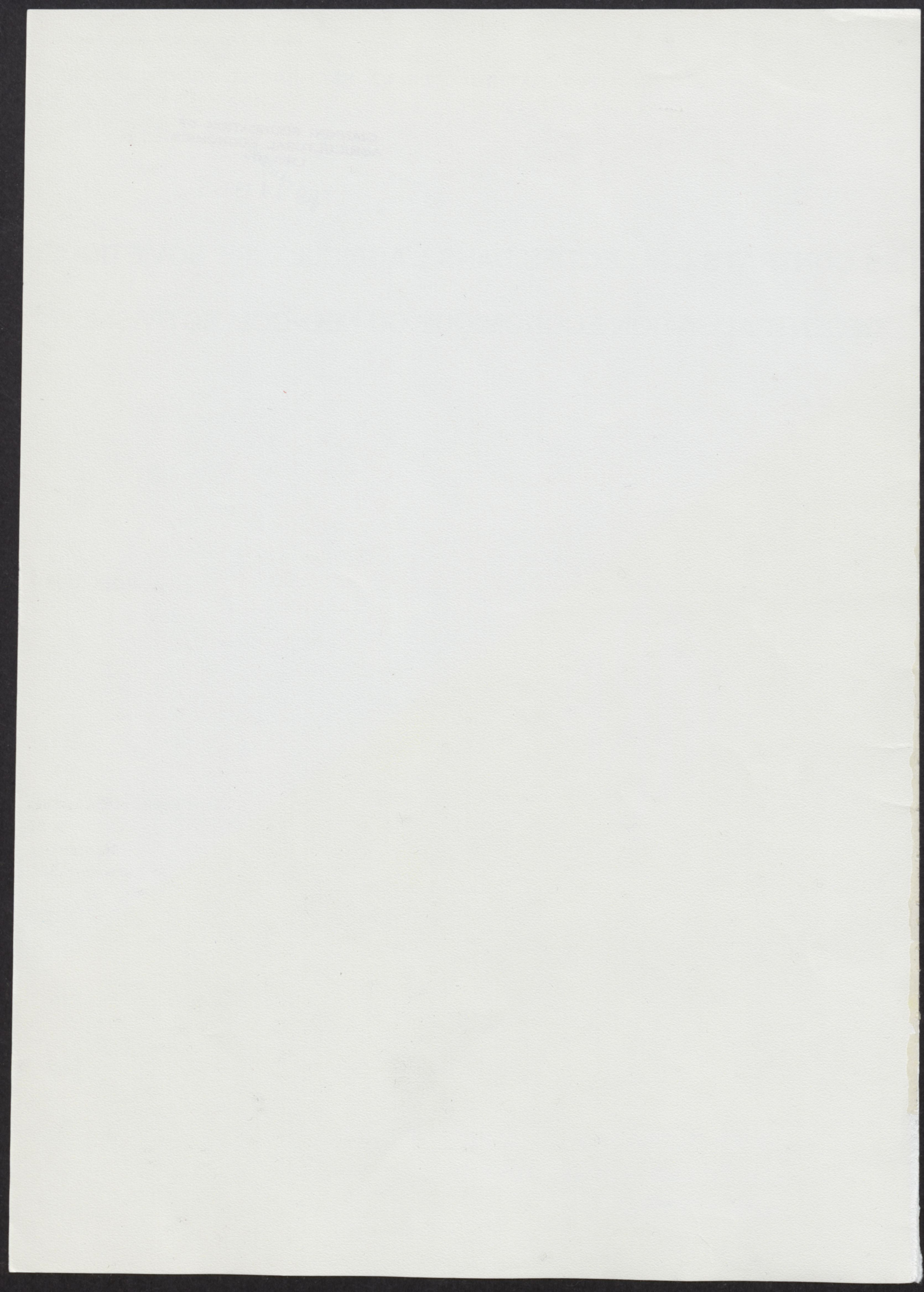
LES CONTRATS COLLECTIFS DANS L'AGRICULTURE SOVIETIQUE: DECENTRALISATION ECONOMIQUE OU NEO-COLLECTIVISME ?

A. POULIQUEN



Série Etudes et Recherches
N°86
Montpellier
Septembre 1984

STATION D'ÉCONOMIE ET DE SOCIOLOGIE RURALES
École Nationale Supérieure Agronomique
34060 MONTPELLIER CEDEX



INRA Economie et Sociologies Rurales
9, place Viala
34060 MONTPELLIER

septembre 1984

LES "CONTRATS COLLECTIFS" DANS
L'AGRICULTURE SOVIÉTIQUE : DÉCENTRALISATION
ÉCONOMIQUE OU NÉO-COLLECTIVISME ?

par Alain POULIQUEN

Reproduction à diffusion restreinte d'un article paru dans la revue l'Alternative.

RESUME

En URSS, le collectif élémentaire de travail est avant tout un mécanisme de soumission et d'intégration des personnes en tant que telles, et pas directement en tant qu'"agents économiques" (saliariés, micro"entreprise"), à l'ordre social soviétique. Ce mécanisme utilise notamment une modulation de la distribution extra-salariale de multiples autorisations et biens et services vitaux.

Sa dénaturation spontanée, à l'époque de Brezhnev, dans une direction "salariale" et "individualiste" mal contrôlable centralement, a contribué aux difficultés économiques agricoles et globales.

Plutôt qu'une "décentralisation économique" se heurtant, à l'état naissant, au dirigisme maintenu des niveaux supérieurs du système, les nouveaux "zvenos" (agricoles) sous contrat" sont une réponse spécifiquement soviétique à ces difficultés. Ils tentent de resserrer le contrôle social collectiviste susmentionné et de l'opérationnaliser au plan économique par le report unilatéral des risques productifs sur les travailleurs agricoles, plus enfermés qu'auparavant dans la responsabilité collective, sans alternative, d'une production donnée. L'avenir de cette campagne dépend de leur capacité d'y résister par diverses voies, bien plus que de celle de la "bureaucratie".

Dans l'agriculture soviétique, le petit collectif de travail ("zveno" (1) ou brigade) "autonome" a déjà, sous des formes diverses, une vieille histoire mouvementée : plusieurs fois appliqué à une échelle modeste, vanté par certains groupes dirigeants, combattu par d'autres, avec un épilogue parfois tragique pour ses promoteurs (affaire Khudenko au début des années 70), il n'avait jamais pu dépasser le statut d'expérience très minoritaire et précaire.

C'est pourquoi la décision du Politburo et la conférence du Comité Central de Belgorod, qui en mars 1983, engagent une tentative de le généraliser (2) sous la forme dite du "contrat collectif" (kollektivnyi podriad), marque une étape importante. La persistance médiocrité des performances économiques de l'agriculture depuis 1975 et son rôle évident dans le ralentissement de la croissance globale, y sont évidemment pour beaucoup, mais aussi le fait que, cette fois, la même restructuration est simultanément, et plus rapidement encore, appliquée à l'industrie.

Pour fonder un diagnostic sur la logique sociale et économique et les perspectives de ce mouvement, il faut préciser d'abord à quelles contradictions, liées aux structures et mécanismes existants, il tente de répondre (3).

Le salaire à la tâche : l'anti-stimulation de la qualité du travail

Un kolkhoze ou un sovkhoze emploie en moyenne de l'ordre de 500 travailleurs. Ces effectifs sont sous-divisés en collectifs élémentaires de travail (brigades, zvenos, détachements, etc.), de taille très variable, mais regroupant le plus souvent plusieurs dizaines de personnes.

-
- (1) Souvent traduit par "équipe". En principe il s'agit d'une unité de taille inférieure à la brigade, et le plus souvent une sous-division de celle-ci.
 - (2) Dès 1985 on souhaite son extension à 50 % des collectifs agricoles élémentaires.
 - (3) Peu avant le lancement officiel de cette campagne, j'avais développé en partie cette analyse. Cf. POULIQUEN A. "L'organisation du travail agricole collectif et le contrôle social de l'activité économique en URSS". Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest ; septembre 82, vol. 13, pp. 5-48, Paris 1982, Repris dans INRA Economie et Sociologie Rurales, février 82, 40 p. + 3 annexes.

L'essentiel du personnel productif de base y reçoit un salaire mensuel à la tâche, qualifié "d'avance", selon une grille de tarifs en principe (la pratique réelle est plus complexe et diversifiée (1)) réglementaire et unifiée. Par exemple, un hectare de labour, sur un type de terre donnée, avec un matériel donné, vaut N roubles. L'avance mensuelle d'un travailleur est le produit du nombre d'unités physiques (ramenées à un temps théorique) effectuées de chaque type de travail, par les tarifs unitaires correspondants.

A la fin de l'année (2) un complément proportionnel à la production obtenue par le collectif élémentaire de travail est ajouté à la rémunération. Mais il n'existe et n'est versé que pour la production dépassant 80 % (parfois moins) du plan de la brigade, ce pourcentage étant considéré comme la contrepartie de "l'avance" déjà versée. Peuvent s'ajouter également des primes proportionnées à l'économie de dépenses matérielles réalisées par rapport au plan, et des primes de réalisation des travaux dans les délais et avec la qualité voulus.

Mais ces compléments et primes dites de "stimulation" n'exercent en général qu'un très faible effet d'intéressement d'un individu donné à la qualité économique de son travail, en particulier pour les raisons suivantes :

- ils sont répartis entre les membres de la brigade proportionnellement aux avances mensuelles déjà obtenues, donc uniquement en fonction du nombre et du type des tâches effectuées ;
- ils ne sont calculés qu'à partir des résultats productifs et économiques finaux de l'ensemble de la brigade. L'impact, sur ces résultats collectifs, de l'effort qualitatif éventuel d'un membre de celle-ci reste inconnu. De plus il est imprévisible car il a toutes les chances d'être annulé ou compensé par le travail bâclé d'un autre membre, mais aussi pour des raisons parfaitement indépendantes de la volonté de l'ensemble des membres : défauts qualitatifs ou quantitatifs de l'approvisionnement en biens et services productifs, incohérence ou inadéquation du plan et des ordres reçus de la direction de l'entreprise, et de toutes ses interventions (mobilisation du personnel et du matériel à l'extérieur, par exemple). On sait que ces types de dysfonctionnement sont monnaie courante dans l'agriculture soviétique ;

(1) Le cadre de cette article (et le déficit d'information parfaitement claire et fiable à l'échelle globale) nous imposera dans tout ce qui suit une présentation très schématique des choses.

(2) Plus fréquemment dans le cas des produits animaux obtenus en continu (lait) ou plusieurs fois dans l'année (animaux engraisés).

- durant les années 70, la pression permanente à la révision en hausse des normes de travail et des plans, et l'évolution non cohérente des salaires, des prix et des productivités ont concourru à diminuer et souvent à annuler (ou rendre négatifs) les profits des entreprises agricoles, et donc les compléments et primes de stimulation distribuables. Le relèvement récent des prix agricoles ne semble avoir que très partiellement corrigé cette évolution.

Dans ces conditions, tout dans le système de rémunération poussait jusqu'à présent chaque travailleur à ne s'intéresser (au mieux) qu'à la maximisation du nombre de tâches effectuées dans le plus court délai, c'est-à-dire aux dépens de la qualité agronomique et économique du travail (1), et dans un esprit étroitement individualiste, particulièrement inadéquat aux spécificités agricoles (cf infra) : intérêt exclusif pour les tâches "rentables" (du strict point de vue du salarié), absence d'entraide, de coordination et substitution mutuelles spontanées en cas de besoin, etc. Bien entendu, en contrepartie, ceci appelle, de la part de la direction et des cadres, une surveillance du travail, sur un mode autoritaire et tatillon, donc une surcharge coûteuse et peu efficace de personnel d'encadrement.

Mais une complication supplémentaire vient de la faiblesse du pouvoir de "stimulation" de la monnaie elle-même (2), en particulier dans les campagnes profondes, du fait de leur très mauvais approvisionnement en biens de consommation manufacturés ordinaires.

Les spécificités techniques de l'agriculture : un facteur aggravant du problème.

Mais le lecteur non familiarisé avec les réalités agricoles peut logiquement s'étonner qu'on donne une telle importance à la stimulation de la qualité économique du travail de base. Après tout pensera-t-il, dès lors que celui-ci est salarié ou du moins, subordonné, il n'est, par définition, que l'exécution mécanique de tâches qualitativement définies et surveillées par la direction et les cadres de l'entreprise. Toute l'industrie repose sur cette division hiérarchique des rôles. Et pourtant on a éprouvé le besoin d'y introduire une "stimulation qualitative" à la base, par les "brigades sous contrat". En agriculture le problème est rendu encore plus aigu par les spécificités techniques de la production.

 (1) Par exemple : labours superficiels et mal modulés en fonction des conditions variables de sol et de climat ; manque de soin pour le sol et le matériel, etc.

(2) A moins de porter sur des montants considérables (donc impraticables) donnant accès aux circuits du marché noir ou de la corruption.

En effet, celle-ci porte sur des processus biologiques en général (1) très imparfaitement maîtrisés (2). Leurs lois de fonctionnement sont extrêmement complexes, encore caractérisées par des aléas, une grande variabilité spatio-temporelle et la non-différentiabilité des travaux.

Dans le cas des productions végétales (et des productions animales encore mal séparées de celles-ci), s'y ajoute une dépendance de conditions très variables de climat, de sol (3), de relief et de configuration du terrain.

C'est pourquoi, il est généralement très avantageux économiquement de faire en sorte que le travail de base, celui qui s'exerce au contact direct d'un processus biologique, ne soit pas réduit à la simple exécution mécanique et parcellisée (par type d'opération culturale, ou de tâche, ou de matériel) d'ordres d'états-majors lointains. Autrement dit il peut être très avantageux que le travailleur de base reste un agriculteur, c'est-à-dire conserve une intelligence et un contrôle directs et synthétiques de l'ensemble d'un tel processus et donc une responsabilité de ses résultats finaux. Ceci implique notamment un rapport autonome, stable et exclusif avec une terre, des plantes, des animaux et un matériel donné, et ceci à une échelle modeste.

Ce n'est que dans ce cas qu'il pourra accumuler le savoir-faire complexe et spécifique adapté aux conditions particulières dans lesquelles il travaille, s'adapter et réagir précisément et rapidement à leurs variations imprévues... A l'inverse, si "scientifiques" soient-ils, le savoir-faire et les réactions d'état-majors dirigeant à distance de grands collectifs de purs exécutants étroitement spécialisés, ne seront en général que grossièrement adaptés, tardifs, imparfaitement transmis, compris et adaptés localement.

C'est bien là l'une des raisons fondamentales de la large prédominance maintenue des exploitations familiales ou individuelles, ou à très faible effectif de salariés permanents, dans les agricultures des pays capitalistes développés. A l'inverse des pays de l'Est dans les années 70, on n'a pas non plus tenté d'y faire pénétrer à grande échelle une organisation du travail du type de "l'usine" c'est-à-dire industrielle sensu-stricto (4).

-
- (1) Bien entendu ces spécificités sont relatives aux types de production considérées et aux niveaux du progrès technique et de l'équipement utilisé.
 - (2) Les dysfonctionnements soviétiques de l'approvisionnement en moyens de production, en force de travail, en structures et moyens de transport, stockage et conservation etc. aggravent cette imperfection de maîtrise.
 - (3) Lequel n'est pas un substrat inerte mais un milieu vivant qui est en même temps facteur et produit de l'activité agricole, animale et végétale.
 - (4) Les raisons et les mécomptes de cette aventure ont été analysés, entre autres, par l'auteur de cet article dans d'autres publications.

Formes concentrées et déconcentrées d'organisation du travail.

Mais surtout c'est là, très explicitement, l'analyse qui a fondé, dans les principaux instituts de recherches soviétiques concernés par la question et inspirateurs initiaux des collectifs sous contrat (1) :

1) Leur critique de la forme traditionnelle, encore majoritaire à la fin des années 70, qu'est la brigade permanente territoriale à gros effectifs ("traktorno-polevodcheskaïa brigada"). Celle-ci est l'héritière directe des anciens petits kolkhozes de village créés par la collectivisation stalinienne, puis fusionnés dans les nouveaux grands kolkhozes ou sovkhoses de l'ordre de 5 à 7.000 hectares lors de la vague de concentration des années 50 et 60. Il s'agit de sous-unités très peu spécialisées productivement (polyculture et parfois même polyculture et élevage) mais aussi fonctionnellement : elles assument de multiples tâches annexes, para-agricoles, et non directement productives, et emploient, plus ou moins complètement (2) de nombreux travailleurs manuels, à côté des "mécanisateurs". Le "brigadier" y exerce, souvent sur un mode traditionnellement autoritaire, une sorte de rôle directorial. Les gros effectifs (de l'ordre de 100 à 150 permanents) et la faible spécialisation de ces brigades constituent un gros obstacle à toute responsabilisation agro-économique des travailleurs de base.

2) Mais aussi leur critique des formes radicalement industrialistes d'organisation du travail, largement développées dans les années 70. Poussées à l'extrême, celles-ci conduisent à liquider tout collectif permanent en production végétale et, plus généralement, toute relation stable et complexe entre le travailleur de base et une terre ou des animaux donnés. S'y substituent intégralement des collectifs temporaires (3) (détachement, "groupes technologiques", etc.), constitués pour effectuer à grande échelle une opération culturale ou un groupe lié d'opérations, et directement manoeuvrés par la direction de l'entreprise. Cette logique technocratique et centralisatrice tend à donner une priorité absolue au plein emploi du matériel mécanique (4), et au respect d'une discipline agro-technique centralement définie et surveillée dans le détail, par des ingénieurs spécialisés par branche.

 (1) TIHONOV V.A. (sous la direction de) "Pervichnyi trudovoi kollektiv v sel'skom hoziaistve (le collectif primaire de travail en agriculture) ; Editions Ekonomika ; 280 p. ; Moscou 1979. Cette analyse est détaillée dans Pouliquen op.cit

(2) Ils constituent une sorte de "réserve" et peuvent être mobilisés à l'extérieur de la brigade, à l'occasion.

(3) En production animale il peut s'agir de collectifs permanents, mais au travail étroitement parcellisé, et spécialisés dans une phase donnée d'un cycle de production animale.

(4) Cf. TIKHONOV, op.cit. et, à propos de la RDA, REBOUL C. Le Monde Diplomatique juin 82, p. 20-21.

3) Leur plaidoyer en faveur d'une troisième forme, encore très minoritaire, apparue progressivement dans les années 70, à savoir la "brigade (ou zveno) de mécanisateurs".

Ce type de collectif emploie exclusivement un petit nombre (de l'ordre de 10 à 15) travailleurs mécanisés (1) accomplissant tous (ou presque tous) les travaux agricoles fondamentaux d'une production agricole donnée ou d'une combinaison minimale de productions liées par des contraintes d'assolement et d'emploi aussi régulier et complet que possible de la force de travail, du matériel mécanique et de la terre.

Autrement dit la spécialisation productive agricole de la brigade (2) est poussée au maximum agro-économiquement raisonnable de manière à simplifier l'intéressement au produit final. En même temps, la petite taille de l'effectif est obtenue en reportant sur des collectifs fonctionnels externes (concentrés à l'échelle de l'entreprise ou d'un de ses "secteurs") toutes les tâches para-agricoles annexes. De tels collectifs travaillent habituellement (en assolement de grande culture) sur environ 1.200 hectares. Ils disposent en principe d'une terre, d'un matériel et d'un personnel permanents. Mais un compromis économiquement raisonnable est passé avec l'approche industrialiste dans le cas précis des travaux de récolte et labours d'autonomie (gros matériel mécanique rare et cher, impératif de rapidité) qui sont reportés sur des détachements temporaires formés et dirigés à plus grande échelle. Mais ceux-ci, et surtout les collectifs annexes déjà cités sont censés travailler sous le contrôle et au service des brigades de mécanisateurs.

Seul ce type de collectif crée, selon ses promoteurs, les conditions nécessaires pour que ses membres redeviennent collectivement un groupe de véritables agriculteurs (3) prenant solidairement toutes les initiatives et faisant tous les efforts nécessaires pour maximiser leurs résultats économiques finaux, entretenir et améliorer leur terre et leur matériel... bref pour que la stimulation économique de la qualité du travail de base soit effective. Il peut y avoir alors véritable décentralisation, ou du moins auto-gestion collective du processus de travail de base. Selon leurs promoteurs, les expériences qui respectaient ces principes ont abouti en moyenne à des gains importants (de 20 à 30 %) de productivité du travail, des dépenses matérielles et de la terre.

(1) Traditionnellement considérés comme l'élite des travailleurs agricoles.

(2) Alors que la spécialisation des ses membres est au contraire bien moindre que dans tous les autres types de collectifs. Ils redeviennent collectivement des agriculteurs.

(3) Et non plus de simples tractoristes, ou pire, de stricts "spécialistes" de tel type de matériel ou d'opération (labour, fertilisation, traitement, récolte, etc.).

Poussée à la limite, cette logique prenait la forme des zvenos ou brigades dits "sans normes" ou "sans ordres" (bieznariadnye) (1). Grosso-modo, c'est cette même forme extrême que prétend désormais diffuser à une échelle de masse l'actuelle campagne (depuis 2 ans) des collectifs "sous contrat" : dans ceux-ci, outre les caractéristiques déjà mentionnées à propos des brigades "de mécanisateurs", on insiste sur le respect des principes suivants :

- adhésion volontaire et cooptation mutuelle des membres,
- un contrat est signé entre le collectif et la direction de l'entreprise. Il précise les obligations de celle-ci en matière d'approvisionnement en moyens de production et de respect de l'intégrité du collectif, et définit un fonds collectif des salaires avancé à la brigade (conformément à son plan et aux normes existantes) et finalement complété de manière à ce qu'il soit proportionnel à la production livrée par elle (et aux économies de coûts réalisées). Le collectif autogère l'organisation de son travail et la répartition du fonds des salaires entre ses membres (en principe suivant un salaire au temps et (ou) un "coefficient de participation au travail" défini collectivement par eux (2)).

Malgré une campagne officielle désormais active en leur faveur, le pourcentage des collectifs élémentaires concernés ne progresserait qu'assez lentement et serait encore inférieur à 10 % (3). Mais selon une autre source (4) en janvier 1984 20 % environ des collectifs seraient concernés. En fait d'après les commentaires soviétiques, le mouvement se heurte à de multiples résistances et déformations "subjectives" et à des obstacles objectifs. Beaucoup de collectifs "sous contrat" ne le sont que fictivement et (ou) disparaissent aussi vite qu'ils ont été formés. On est donc encore dans l'expectative en ce qui concerne l'extension et le contenu réel du mouvement et la seule chose qui soit certaine est qu'on tente de lui donner aujourd'hui une échelle de masse.

(1) Dans lesquelles on trouve généralement à l'oeuvre, significativement, l'autonomie comptable (khozraschèt) et "l'avance" au temps, outre l'autogestion collective du travail et de la répartition interne des revenus.

(2) Mais il semble que ce coefficient (le "K.T.U.") soit, significativement, manipulable et déformable par la direction de l'entreprise.

(3) Alain GIROUX ("La difficile mutation de l'agriculture soviétique". Courrier des Pays de l'Est-n° 285 juin 1984 ; P.12) mentionne une source faisant état pour novembre 1983 de seulement 6 % des travailleurs agricoles concernés par cette forme.

(4) L.A. KOSTIN in Ekonomicheskaja Gazeta n°3 1984 cité par M.J. ELLMANN ("contract brigades and normless teams in soviet agriculture", 10 p., 7e conférence internationale sur l'agriculture en URSS et dans les Pays de l'Est, Grignon, juillet 1984).

La contagion difficile d'une "décentralisation économique à l'état naissant" ?

La plupart des commentateurs occidentaux semblent ne voir dans ce mouvement qu'une logique à l'état naissant de décentralisation économique répondant aux tares bien connues du "dirigisme administratif excessif"... autrement dit l'amorce d'un processus "à la hongroise" de création de véritables petites entreprises autonomes essentiellement stimulées, téléguidées et reliées au système global par des rapports d'échange à caractère monétaire et marchand ou quasi-marchand (contrats), certains y voient même l'amorce logique d'une décollectivisation agricole (1).

En même temps ils constatent qu'une telle logique ne peut vraiment s'épanouir et conduire en elle-même à des résultats significatifs, dès lors qu'elle prend une échelle de masse, que si elle gagne progressivement les niveaux supérieurs de l'organisation économique du secteur agricole et des secteurs connexes. En effet, d'ores et déjà, on s'aperçoit que le bon fonctionnement de cette logique au niveau des brigades est gêné par les défauts traditionnels de l'approvisionnement en moyens de production, ainsi que par de multiples viols des principes du "podriad" (2) par les directions des entreprises et les autorités locales du Parti de l'Etat : constitution autoritaire des collectifs, non respect de leur autonomie gestionnaire est de l'intégrité de leurs moyens en personnel, en machines et en terre, révision fréquente unilatérale et imprévue des normes de planification et de calcul du fonds collectif des salaires, etc.

Or on a de fortes raisons (ne serait-ce que par expérience) de douter de la possibilité d'une "contagion remontante" d'une logique de décentralisation économique "à la hongroise", car elle heurterait de front, non pas seulement la "puissante inertie des bureaucraties en place", mais plus fondamentalement, des mécanismes tout à fait vitaux et actifs de la reproduction de l'ordre social soviétique, sur lesquels nous allons dire quelques mots plus bas.

D'où finalement la prévision la plus fréquente d'un simple avortement quantitatif et (ou) qualitatif (dénaturation et développement fictif) du mouvement des "brigades" en agriculture, assorti d'un très faible impact économique et social.

 (1) R. et B. LAIRD "The zveno and collective contracts : the beginning of the end of soviet collectivized agriculture ?". 7ème conférence internationale... Grignon, juillet 1984, 10 p.

(2) Sous-traitance (rappel)

Ce type d'analyse est fondé sur une réduction excessivement économiste (ou "administrative" au sens classique du terme) des structures et mécanismes sociaux à l'oeuvre dans la société soviétique, et notamment en agriculture.

Le "kollektiv", mécanisme de soumission et mobilisation des personnes.

En effet le "kollektiv" de travail soviétique, à l'échelle de l'entreprise ou de la brigade (ou zveno) n'est pas du tout réductible à un ensemble fonctionnel de salariés "vendeurs de force de travail" et exécuteurs d'ordres, plus leurs chefs directs.

C'est avant tout un lieu et un mécanisme essentiel de reproduction de l'ordre social soviétique, mettant en oeuvre un système multiforme de soumission, d'intégration et de coopération à cet ordre, des personnes et des groupes en tant que tels, dans leur totalité, et pas seulement ni directement en tant "qu'agents économiques".

Tout ceci s'obtient notamment au moyen d'une batterie très large de leviers matériels est moraux (1) (dont le salaire n'est qu'un élément très partiel) dont dispose le kollektiv, au moins au premier degré, d'une manière à la fois hiérarchisée et autogérée collectivement. Citons notamment la modulation qualitative ou quantitative des autorisations et priorités d'accès à un certain nombre de possibilités, ou de biens et services rares (et souvent gratuits ou semi-gratuits) : logement, bons de séjours de vacances, véhicules privés ou "de service", possibilités de voyages, de formation, de migration et de promotion professionnelle ou "politique". Ajoutons les décorations (socialement utiles), les sanctions du "tribunal des camarades", etc., sans oublier l'accès concret aux activités privées secondaires, officielles ou parallèles (en agriculture : le lopin individuel) et à tous les moyens de production et de commercialisation qu'elles nécessitent (2). En pratique tout ceci est très loin de relever seulement d'une sorte d'application mécanique et abstraite des lois et règlements, et de simples rapports marchands, ou d'être assimilable à des sortes de "compléments de salaire".

Ces attributions hors marché (et très partiellement définies par les lois) fondent des relations verticales de soumission personnalisées inconditionnelles, mêlant le clientélisme paternaliste et la corruption. Mais ce processus

(1) L'idéologie joue aussi un rôle important sur un mode très concret. Il n'est pas possible ici d'en discuter.

(2) Cf. Le texte de TIMOFEEV dont des extraits sont présentés dans le présent numéro de l'Alternative.

est aussi en grande partie autogéré par plusieurs instances collectives, et canalisé par les groupes ou cellules du Parti et de ses courroies de transmission (Komsomol, Syndicat, Union des femmes, etc.), qui y trouvent une base essentielle de reproduction de leur rôle dominant.

Tout ceci focalise d'abord à l'échelle micro-sociale du collectif les stratégies individuelles ou collectives de coopération, de coalition, de rivalité et d'exclusion, de surveillance, de délation et correction mutuelles des comportements au regard des normes et de l'idéologie en vigueur ("l'entraide fraternelle" dans le parler officiel). C'est par ces mécanismes communautaires anti-individualistes (1) que s'obtient l'intégration, la fusion (notion soviétique de "Kollektivnost", de "splochenost") des individus en une sorte de personne collective, sujet élémentaire et base essentielle du système soviétique, dont le comportement obéit à des lois logiques et prévisibles (2). Mais celles-ci sont fort éloignées des canons occidentaux de la rationalité d'optimisation micro-économique.

Il faut donc au minimum, s'interroger sur la pertinence de toutes les analyses qui se réfèrent d'emblée et sans la discuter, à la notion occidentale de "saliariat" et en font parfois même le "rapport social fondamental" du système soviétique (3).

Ce mécanisme communautaire d'enfermement, de soumission et de mobilisation orientée des personnes est un des piliers essentiels de de tout l'ordre social soviétique et il est vital pour celui-ci de passer par sa médiation pour assurer sa reproduction économique.

Les tendances à la "libération" de la force de travail et à l'apparition de "sujets" (4).

Mais ce mécanisme n'est pas à l'abri de contradictions est de déformations :

Durant l'ère Brejnev, la composante salariale, ou quasi-salariale, des rapports de travail a eu tendance à prendre de l'importance, d'une manière en grande partie spontanée, non désirée et mal contrôlée par le Centre.

(1) C'est-à-dire opposés à toute "autorité" (au sens étymologique) et tout pouvoir personnels, c'est-à-dire auto-légitimés, non concédés d'en haut.

(2) Sur ce point cf. A. ZINOVIEV "Le communisme comme réalité", Julliard. L'âge d'homme, 1981.

(3) Cf. le courant de pensée animé par Charles BETTELHEIM en France.

(4) Cette analyse et celle de la "réponse néo-collectiviste" (cf infra), ont également été présentées par l'auteur à la 7e conférence internationale sur l'agriculture en URSS et dans les Pays de l'Est (Grignon, juillet 1984).

Ceci a surtout résulté d'un épuisement des "réserves" de force de travail non employées et aisément mobilisables et affectables administrativement. La "pénurie" de force de travail a permis à certaines catégories de travailleurs (surtout les plus recherchées, comme les mécanisateurs en agriculture) de mettre en concurrence leurs employeurs par une mobilité élevée. Par ailleurs leur fuite croissante vers les activités privées parallèles (1) n'a fait qu'amplifier la formation d'un marché du travail de pénurie.

Enfin, en agriculture l'industrialisation du processus de travail, quand elle s'est produite (cf supra) (2), renforçait la tendance à une pure "salarisation" des rapports du travail, en diminuant l'efficacité des mécanismes traditionnels de contrôle et d'intégration "communautaires".

Au total la force de travail a commencé à "se libérer" au sens marxien du terme. Les travailleurs de base ont eu tendance à s'évader en partie du contrôle enfermant des "kollektivs" et à devenir, comme dit Zaslavskaja dans le rapport de Novosibirsk (3) des "sujets" économiques autonomes.

Les entreprises (et les ensembles économiques plus vastes) ont été contraintes de répondre localement à ce défi sur un mode salarial, en allant souvent au-delà de la légalité, ou quasi-salarial : les multiples gratifications extra-salariales quand elles jouent le rôle concret d'un sur-salaire, perdent une partie de leur efficacité comme moyen d'intégration et de soumission "collectiviste" à l'ordre social existant.

Le pouvoir soviétique est, par nature, très mal équipé pour maîtriser centralement cette réponse salariale décentralisée et en faire un usage macro-économiquement efficace. C'est là une des sources importantes des difficultés économiques globales qu'il rencontre ces derniers temps.

Les contrats collectifs, réponse néo-collectiviste au défi économique

Dans cette perspective, en agriculture (où elle a, de plus, des fondements techniques particuliers) comme dans l'industrie, la forme du collectif sous contrat, dès lors qu'elle prend une échelle de masse (4), pourrait bien relever d'une toute autre logique (néo-kollektiviste) que celle d'une "décentralisation économique naissante".

(1) Mais aussi vers l'oisiveté, (surplace ou absentéiste), et l'alcoolisme.

(2) Caractère temporaire et grande taille des collectifs élémentaires, parcellisation des tâches, irrégularité de l'emploi effectif, éloignement de l'encadrement et dépersonnalisation des rapports de travail.

(3) Cf. un récent numéro de "L'alternative".

(4) Tant qu'elle restait contournée au statut "d'expériences" bénéficiant de conditions institutionnelles et matérielles artificiellement favorables, elle pouvait réellement fonctionner suivant une logique de "décentralisation économique" sans heurter de front l'ordre social existant et les mécanismes de commande-distribution" propres à "l'économie de pénurie" (cf. KORNAI) lui correspondant.

Si on veut bien éviter une lecture trop sélectivement économiste du discours soviétique à ce sujet et en particulier des rapports des directeurs et cadres du Parti et de l'Etat sur la campagne en question, cette logique apparaît clairement, dans l'ensemble. Elle donne d'abord aux nouveaux collectifs les rôles suivants :

- 1) Fixer et confiner dans des collectifs permanents des travailleurs qui tendaient à échapper à leur contrôle sur un mode "individualiste" c'est-à-dire à la fois salarial et "parallèle".
- 2) Collectiviser la responsabilité productive des travailleurs, donc leur travail lui-même, par une collectivisation du salaire (1). Le contrôle social du "kollektiv", déjà décrit, n'utilisait auparavant que la carotte et le bâton des avantages extra-salariaux. Désormais, c'est aussi pour le salaire lui-même que les membres du collectif seront mis à la fois en rivalité mutuelle (notamment à travers le "K.T.U.", "coefficient de participation au travail") et en co-solidarité obligatoire. Désormais chacun paie pour l'indiscipline, l'oisiveté, l'alcoolisme, la négligence de l'autre et est d'autant plus incité à le surveiller à le "rééduquer", à le dénoncer, bref : à "l'aider".
- 3) De transférer aux travailleurs de base la part maximale des responsabilités et risques productifs, et de la charge des ajustements corrigeant (au prix d'un travail accru) les défauts d'approvisionnements et toutes les incohérences d'origine externe, et donc d'en dégager l'encadrement.

Dans cette optique peu importe à la limite que les salaires aux pièces soient ou non très "stimulants" au sens du calcul économique (qui implique un choix possible). L'essentiel est que les travailleurs de base soient mis dans une situation sans alternative qui, à la fois leur permette (déconcentration du processus de travail) est les contraigne, pour simplement survivre, à s'intéresser vraiment à un produit final.

Or, c'est bien ce type de contrainte qui est en pratique mis en oeuvre actuellement : formation autoritaire des nouveaux collectifs ; orientation productive imposée, position parfaitement monopolistique de l'entreprise pour l'approvisionnement du collectif et l'écoulement de ses produits, inexistence de procédures

 (1) Qui, dès lors cesse d'être un salaire au sens strict du rapport social entre un individu vendeur de force de travail et son employeur.

fiables de recours contre le non-respect des contrats et, en général, l'arbitraire de la direction, etc. (1). On notera aussi que le retour partiel au salaire en nature (une part de la récolte) va aussi dans le même sens (2).

Pour les mêmes raisons, les défauts et retards d'approvisionnement en moyens de production ne sont probablement pas un obstacle aussi radical qu'on le dit souvent au succès économique relatif des collectifs nouveaux. En effet ces fournitures ne seront pas plus mal assurées à leur niveau qu'à celui des entreprises. De plus, à partir du moment où elles deviendraient vitales pour les travailleurs, on escompte probablement qu'ils les emploient plus économiquement, qu'ils fassent pression sur l'entreprise pour les obtenir dans de bonnes conditions et surtout qu'ils déploient tous les efforts nécessaires pour compenser ces défauts, par plus de travail et d'esprit de responsabilité.

Tout ceci s'analyse bien plus comme une tentative de resserrer le mécanisme social traditionnel de contrôle collectif, et de l'opérationnaliser au plan économique, que comme celle de lui substituer une pure logique micro-économique d'entreprise et de rapports marchands (3). Celle-ci est radicalement incompatible avec l'ordre social soviétique et le mécanisme économique qui lui correspond aujourd'hui étroitement.

Cette tentative explore une voie spécifiquement soviétique de mobilisation économique des ressources humaines, assez difficilement compréhensible à l'Ouest. D'une certaine façon cette voie est traditionnelle en ce sens qu'il s'agit d'une tentative de re-collectiviser le travail agricole. Elle est, contrairement aux premières apparences, en assez bonne synergie avec l'ordre social soviétique contemporain dans ses aspects les plus fondamentaux (4). Par ailleurs, elle est agronomiquement fondée, on l'a vu.

Pour toutes ces raisons, et parce que le problème agricole est devenu crucial, il ne faut pas trop se hâter de prévoir un impact nul ou purement formel de cette réforme sur les mécanismes économiques et sociaux existants et leurs performances.

 (1) K.E. WÄDEKIN "Contract" and "normless" labour on soviet farms : an interpretation and prognosis". Radio-Liberty-Research, n° 49, 8/02/84, 8 p.

(2) Entre autres raisons, parce que en incitant les kolkhoziens à accroître leur production animale privée, il tend à les fixer davantage à la terre. Il est significatif que cette forme de paiement vise surtout les mécanisateurs spécialement "rares" et affectés par une mobilité élevée.

(3) Dans l'histoire agraire des économies de marché on ne trouve d'ailleurs aucune forme réellement équivalente au "collectif sous contrat" soviétique.

(4) Ce qui n'était pas toujours le cas des "expériences" de réelle décentralisation économique, menées dans des conditions non représentatives et non généralisables, qui ont précédé la campagne officielle en cours.

L'inconnue majeure de cet avenir concerne la capacité des autorités centrales à surmonter les résistances rencontrées à divers niveaux de la société, prenant les formes habituelles de l'inertie organisée, du trucage, de la dissimulation, de la dénaturation formaliste de l'esprit des réformes, etc...

Dans ce domaine "l'incompréhension", la négligence", la "routine" des directeurs d'entreprise et des bureaucrates intermédiaires servent, une fois de plus, de bouc émissaire explicatif. A vrai dire on ne voit pas clairement pourquoi ils s'opposeraient durablement à une transformation qui, vue sous l'angle "néo-collectiviste" et non pas "décentralisateur", va plutôt dans le sens de leurs intérêts (1) et de l'allègement de leurs soucis.

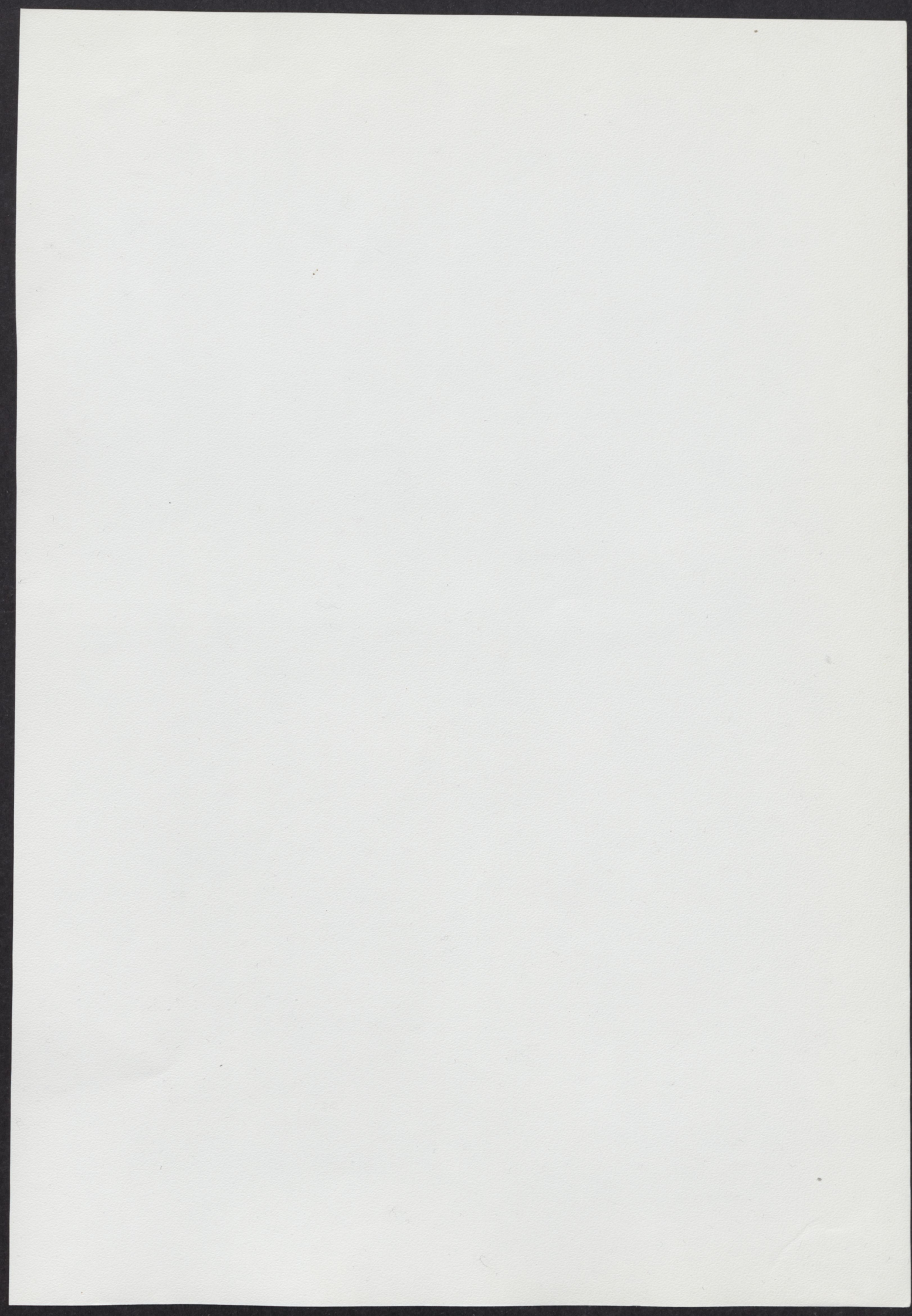
Par contre, il y a d'excellentes raisons, on l'a vu, pour les travailleurs agricoles de base de ne pas se précipiter en masse avec enthousiasme dans les nouveaux collectifs(2), ce qui serait peut-être davantage le cas si l'on avait affaire à une "décentralisation économique". Or, il n'est pas certain que le mouvement puisse s'étendre sans un minimum de coopération intelligente de leur part, en particulier en agriculture (spécificités techniques (3)). Ils disposent là d'une arme sérieuse et il n'est pas interdit de supposer que c'est là l'explication la plus profonde des difficultés apparemment rencontrées par une extension rapide de la formule en agriculture.

-
- (1) Degré de soumission accru des travailleurs agricoles de base, report de responsabilités et de risques à leurs dépens.
 - (2) Le moins que l'on puisse dire est que la presse soviétique ne prouve guère cet enthousiasme, jusqu'à présent.
 - (3) Dans ce cas précis, on l'a vu, ces spécificités imposent une déconcentration poussée de l'initiative.

REFERENCES

- (1) BASHMACHINKOV
pp. 8-116 et 247-275 in TIKHONOV (op. cit. infra).
- (2) BETTELHEIM (C.)
"Les luttes de classes en URSS. Les dominés" -
Seuil-Maéspero - Paris, 1982, 305 p. (voir aussi les 3 autres tomes).
- (3) CHAVANCE (B.)
"Le système économique soviétique" -
Le Sycomore - Paris, 1983, 200 p.
- (4) DUCHENE (G.)
"L'officiel et le parallèle dans l'économie soviétique" -
Libre- n° 7 - Payot, Paris, 1980 - pp. 151-188.
- (5) ELLMANN (M.)
"Contract brigades and Normless teams in Soviet Agriculture" -
Septième conférence internationale sur l'agriculture en Union
Soviétique et dans les pays de l'Est - Grignon, France, juillet 84,
10 p.
- (6) KATORGUIN (A.I.)
"Organizacia Trudovikh Kollektivov v rastenievodstve" -
Rosseljkhozizdat - Moscou, 1979, 184 p.
- (7) KERBLAY (B.) -
"La société soviétique contemporaine" -
Armand Colin - Paris, 1977, 304 p.
- (8) KORNAI (J.)
"Economics of shortage" -
North Holland - 1980, 631 p.
- (9) LAIRD (R. et B.)
"The zveno and collective contracts : the beginning of the en of
soviet collectivization ?" -
7ème Conférence internationale... Grignon - France, juillet 1984, 19p.
- (10) NOVE (A.)
"Labour incentives in soviet Kolkhozy" -
7ème Conférence internationale.K.. Grignon - France, juillet 1984, 16p.
- (11) NOVE (A.)
"L'économie soviétique" -
Economica - Paris, 1981, 472 p.
- (12) POULIQUEN (A.)
"L'organisation du travail agricole et le contrôle social de
l'activité économique en URSS" -
INRA-Economie et Sociologie Rurales - Montpellier, 1982, 46 p. -
repris (sans annexes) dans : Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest
sept. 82, vol. 13 - pp 5 à 48.
- (13) RAKOVSKI (M.)
"Le marxisme face aux pays de l'Est" -
Savelli - Paris, 1977, 205 p.
- (14) SAPIR (J.)
"Travail et travailleurs en URSS" -
La découverte - Paris, 1984, 126 p.

- (15) SCHAPIRO (L.) - GODSON (J.)
"L'ouvrier soviétique - illusions et réalités" -
PUF - Paris, 1983, 374 p.
- (16) TEAGUE (E.)
"The USSR Law on work collectives : worker's control or workers
controlled ? " -
RFE RL 184 - Munich, 1984, 16 p.
- (17) TIKHONOV (V.A.) (sous la direction de)
"Pervichnyi trudovoi kollektiv v seljskom khoziaistve" -
Ekonomika - Moscou, 1979, 280 p.
- (18) WÄDEKIN (K.E.)
"Labor remuneration in the socialized agriculture of Eastern Europe
and the Soviet Union" -
Studies in comparative communism - vol XI n° 1 et 2, 1978, pp.96-120.
- (19) WÄDEKIN (K.E.)
"Contract" and "normless" labour on Soviet farms" -
RFE RL - 8 février 1984.
- (20) ZASLAVSKAYA (T.I.)
"Ekonomicheskoe povedenie i ekonomicheskoe razvitiie" -
EKO - n° 3.
- (21) ZINOVIEV (A.)
"Le communisme comme réalité" -
Julliard - L'âge d'homme - Paris, 1981, 333 p.



ISBN 2 85340 487 0